

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9^e)

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-82

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPT 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

MARDI 16 MARS 1917.

ENGRENAGE DE DÉMISSIONS

Ouste !

Jusqu'au, de roc en roc, crouleras-tu, rare homme ?

Déjà M. le président du Conseil faisait à la Chambre un ménage de plus en plus mauvais : les derniers scrutins sont là pour en faire foi. Depuis hier, c'est avec son principal ministre qu'il a rompu : la rude séparation qui vient de dissocier MM. Briand et Lyautey en témoigne suffisamment. Décidément, dans ses rapports avec les députés et avec ses collègues, M. Briand est de plus en plus malheureux.

Il ne suffit pas de constater le fait. Il faut en tirer les conséquences logiques. Si M. Briand avait eu l'intention de désavouer son ministre de la guerre, quand celui-ci parlait de « ses officiers » et donnait à la Chambre une leçon de patriotisme, le désaveu aurait dû être public, immédiat et formel. Public, puisque c'est au cours de la séance publique que le ministre de la guerre tint les propos incriminés. Immédiat, car, pour désavouer un de ses collègues, un président du Conseil ne doit pas attendre d'y être invité par l'exemple de la Chambre. Formel, car il est indispensable de savoir si le président du Conseil partage ou réprouve les déclarations de son collègue.

Or, M. Briand n'a en aucune façon désavoué le général Lyautey. C'est donc qu'il se solidarise avec lui. Il en résulte que le cabinet doit demeurer intact soit pour rester au pouvoir, soit pour en partir. Le pays ne comprendrait pas de demi-mesure.

Vous me direz peut-être : mais ce n'est pas le président du Conseil qui a remercié son ministre ; c'est le ministre qui a remis sa démission aux mains du président du Conseil ! Vain distingué ! Le principe supérieur de la solidarité ministérielle, clé de voûte du régime parlementaire, plane au-dessus des arguments de basochiens de couloirs. Ensemble, MM. Briand et Lyautey sont entrés au ministère. Ensemble ils doivent y demeurer ou ensemble ils doivent le quitter. Et, puisque le général Lyautey s'en va, M. Briand doit le suivre.

Pendant la guerre, le mécanisme gouvernemental a été trop souvent faussé pour que nous admettions une nouvelle infraction, grave entre toutes, aux principes essentiels d'un pays libre. Agir autrement serait manquer à la République.

Au surplus, je n'ose croire que M. Briand, malgré son audace, puisse remanier une fois de plus — tel le couteau de Jeannot — son ministère déjà si proféré. Il ne trouvera pas le bouche-trou nécessaire. Il ne le trouvera pas dans l'armée, car le Parlement n'est guère tenté de faire à nouveau l'expérience d'un ministre-général : de ces hommes-là, M. Briand en a déjà crevés deux sous lui. Il ne le trouvera pas davantage au Parlement : tenter son salut ministériel sur une planche branlante, se disqualifier aux yeux du pays, se compromettre à jamais pour savourer la joie enfantine et éphémère d'un portefeuille, n'est pas du goût de tout le monde. On n'aspire pas à descendre. Le replâtrage est impossible.

En fait, c'est le Cabinet tout entier qui achève de crouler, au terme d'une vie végétative de plus en plus ralentie. La galère ministérielle fait eau de toutes parts. M. Briand et sa Cie vont rentrer sous leur tente. Pour une fois nous l'approuvons, parce qu'il partira. Ouf ! Et le Nazario pourra se consoler de son départ, en répétant le mot fameux : *Qualis artifex pereo.*

Henri LABROUÈ
Député de la Gironde.

Sous notre Bonnet

Le président Plantéau est mort subitement à la première chambre de la Cour, alors qu'il venait de prendre sa retraite, il recevait la visite d'un de ses amis, M. le premier ministre.

Le président Plantéau jouissait au Palais d'une célébrité qu'il s'était faite lui-même par sa sévérité contre les anarchistes.

Elle personne ne la lui enviait.

Labori

C'est un des plus grands avocats contemporains qui disparait en la personne de M. Fernand Labori, qui a été enlevé hier à l'admiration de ses confrères.

De l'avocat, au grand avocat, M. Labori avait toutes les qualités essentielles.

Il était orateur, d'abord, un grand orateur, le type de l'orateur complet. Il possédait, en les portant à leur extrême perfection, un ensemble de dons naturels et de qualités acquises dont chacun aurait suffi à assurer la célébrité à un avocat ordinaire. Il savait ordonner ses discours, composer ses périodes, choisir toujours le mot propre et l'expression qui porte. Il était doué, en outre, d'un coffre puissant et d'une voix tonitruante, qui l'apparentait aux orateurs de l'antiquité classique exercés à parler en plein air devant des foules bruyantes. De l'orateur idéal, il avait aussi la belle présence et le geste heureux.

Ses éloges s'appuyaient sur une connaissance approfondie du droit et sur une longue pratique de la procédure.

Éloquence, savoir et expérience, il mettait tout au service de ses clients. Il plaçait pour faire acquiescer, et ce n'est pas chose si commune, en un temps et dans un monde, où trop d'avocats ne voient dans la cause qui leur est confiée, qu'une occasion d'affaire sur eux l'attention. M. Labori estimait que l'avocat est au service

LA DEMI-CRISE

de l'accusé, et non l'accusé au service de l'avocat. Il eût à défendre, en sa longue et laborieuse carrière, des causes très variées. La fortune, qui lui sourit longtemps, voulut que, dans les deux plus grandes affaires dont il se chargea, l'acquiescement qu'il réclamait par devoir professionnel, les hommes de cœur, affamés de justice et de lumière, le réclamèrent aussi.

C'est pour des causes justes qu'il accompli ses plus prodigieux efforts : il fut le défenseur d'Alfred Dreyfus devant les conseils de guerre et il obtint du jury persien l'acquiescement de Mme Caillaux.

L'obscureté qu'il mettait à défendre la vérité et la justice valut à M. Labori bien des haines. Ses ennemis, pendant l'affaire Dreyfus, essayèrent d'étouffer, par un crime, cette grande voix qui les gênait. Et, au procès intenté à Emile Zola, des bandes sténographiques et une populace fanatisée menaçant de mort le courageux défenseur de l'auteur de « J'accuse ». — G. L...

Mi-Carême

C'est aujourd'hui la Mi-Carême, et l'on ne s'en aperçoit pas.

En Australie

M. Hughes accusé de corruption
Londres, 15 mars. — On mande de Melbourne que le Sénat a voté, après une discussion orageuse par 18 voix contre 13 l'indignité d'une commission d'enquête sur des faits de corruption imputés à M. Hughes par le sénateur Watson. — (Daily Mail.)

Bourse de Paris
Fonds d'Etats : Français 3 0/0, 61.50 ; 5 0/0 88.10 ; 5 0/0 non lib., 88.25. — Extérieure, 102.50. — Serbe 5 0/0, 65.50.

Actions diverses : Crédit industriel non lib., 687. — Banque de l'Union à Moscou, 660. — Est, 770. — Orléans, 1.138. — Suez, 4.300. — Say ord., 465. — Air comprimé, 546. — Téléphones, 407. — Acieries de France, 808.

ALLEZ VOUS-EN !

L'émotion provoquée par le geste du général Lyautey ne doit pas faire perdre de vue le principal objectif.

L'incartade de l'ex-ministre de la guerre est un incident : rien de plus !

On peut même dire que cet incident ne se rattache que très indirectement à la crise ouverte par les défaillances et les insuffisances du premier ministre.

Le général Lyautey peut s'en aller ou rester : la question demeure entière.

Ce n'est pas la politique du général Lyautey qui était en cause.

C'est celle de M. Briand.

Ce n'est point contre tel ou tel des comparses du Cabinet que l'opposition s'est formée. C'est contre le président du Conseil.

M. Briand va, sans doute, essayer de passer le cap en nous offrant, avec un ministre de la guerre nouveau, un de ces bons chassés-croisés avec lesquels se sauvaient les cabinets du temps de paix. Déjà, ses porte-colon entrent en campagne.

Gustave Hervé en a oublié son antiparlementarisme et il voilà tortillant du nombril et roulant des prunelles devant la clientèle : « Le scandale d'hier va rallier instantanément autour du président du Conseil, défenseur des libertés républicaines et de la dignité du Parlement, tous ses adversaires de la veille, même les plus irréductibles. »

Eh bien ! non !... Encore une fois, le général Lyautey n'a rien à voir dans l'aventure.

Sa maladresse ne modifie en rien la situation d'hier.

Hier, de l'avis général, M. Briand devait se retirer.

Aujourd'hui, plus qu'hier, M. Briand doit s'en aller.

A qui fera-t-on admettre que le départ du ministre de la guerre innocente M. Briand des fautes du passé et nous garantit contre les fautes de l'avenir ?

Quand un gouvernement manque à ses promesses, quand il est manifestement inférieure à sa tâche, ce ne sont pas d'habiles replâtrages qui peuvent satisfaire l'opinion et fournir une solution heureuse : le gouvernement doit tout entier céder la place.

Allez-vous en !

Miguel ALMEREYDA

LA DEMI-CRISE

de l'accusé, et non l'accusé au service de l'avocat. Il eût à défendre, en sa longue et laborieuse carrière, des causes très variées. La fortune, qui lui sourit longtemps, voulut que, dans les deux plus grandes affaires dont il se chargea, l'acquiescement qu'il réclamait par devoir professionnel, les hommes de cœur, affamés de justice et de lumière, le réclamèrent aussi.

AU CONSEIL DES MINISTRES

VIVE LA REPUBLIQUE !

L'interpellation de MM. Raoul Anglès et Laurent Eynac s'est terminée par la démission du ministre de la Guerre.

Le général Lyautey qui n'avait pas voulu répondre en comité secret est monté à la tribune dès la reprise de la séance publique et s'est mis à lire un papier élaboré d'avance.

La première phrase provoqua quelques murmures. Mais dès qu'il affirma « qu'en disant certaines choses ou en laissant dire par des officiers supérieurs, même en comité secret, je ne voudrais pas exposer la défense nationale à des risques impérieux », de tous les bancs de la gauche une violente exclamation retentit.

C'est alors que surgit une nouvelle demande de comité secret. Elle est adoptée par les gauches contre le centre et la droite.

Le général Lyautey descend de la tribune et vient annoncer au président du Conseil qu'il quitte le gouvernement. M. Amis de Briand essaie de le retenir, mais c'est en vain.

Lorsque la séance publique est reprise il n'y a plus de ministre de la Guerre.

Dans un calme relatif, car les députés sont suraxés, on vote l'ordre du jour pur et simple.

Mais cet ordre du jour n'a, dans l'espèce, aucune signification.

La situation créée au gouvernement par la démission du ministre de la Guerre rend son existence précaire.

Peut-être décidera-t-il de s'en aller.

Le Journal Officiel est peu prodigue de détails sur l'incident qui a motivé le départ du général Lyautey. Il n'est pourtant pas sans intérêt de lire la fin de son compte rendu sténographique :

M. Albert Grodet. Je demande à M. le président du Conseil si le ministre de la guerre lui a communiqué le discours dont il a commencé la lecture.

M. Jules Delahaye. Les Allemands sont à Noyon. (Exclamations et bruit sur les bancs du parti socialiste.)

M. Raffin-Dugens. On peut ne pas insulter le Parlement ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du parti socialiste et radical socialiste.)

M. Pierre Renaudel. Il faut qu'on reprenne le comité secret.

M. le président. Laissez M. le ministre de la guerre s'expliquer.

M. Raffin-Dugens. Il n'y a pas à expliquer. L'insulte a été faite. (Bruit prolongé sur les bancs du parti socialiste.)

M. le président. Je vous supplie, messieurs, au nom de la France. (Vifs applaudissements à gauche, au centre et à droite), je vous supplie au nom de ceux qui versent leur sang en ce moment, de faire silence ! (Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)

(MM. les députés se lèvent. — Cris de : « Vive la République ! »)

M. le président. Oui, vive la République !

M. Clausat. Le régime du sabre a vécu !

A LA CHAMBRE

Naturellement, la Chambre n'a pas à connaître directement de la crise ministérielle, et les travaux du Parlement continuent comme d'ordinaire.

Hier soir, l'orage apaisé, M. Paul Deschanel a donné lecture de l'ordre du jour de la séance d'aujourd'hui, tel qu'il était proposé par la conférence des présidents.

Toutefois, en l'absence d'un ministre de la guerre, il ne sera pas possible de discuter le projet de M. Mourier sur les affectations, non plus que l'appel de la classe...

On ne pourra donc discuter et voter que des propositions de second plan, et tout l'intérêt de la journée parlementaire sera concentré dans les couloirs.

LA SITUATION

A demain, les affaires sérieuses

Dès la première heure, ce matin, il y avait grande animation dans les couloirs du Palais-Bourbon, où la Commission du budget était convoquée pour 9 heures et demie.

LES NOUVELLES OFFICIELLES

Les ministres se sont réunis ce matin sous la présidence de M. Poincaré. Les ministres ont délibéré sur la situation politique, créée par les incidents d'hier à la Chambre.

En l'absence de MM. Ribot et Albert Thomas, aucune décision n'a été prise.

L'amiral Lacaze a été chargé de l'intérim du ministère de la guerre.

The right man to the right place

Un "Pékin"

Par définition et au sens strict du mot, un militaire est incivil. On la bien vu hier quand le général Lyautey, qui, par ailleurs, ne manque pas de valeur, s'est laissé entraîner à lire un texte fâcheux que jamais un « pékin » n'eût écrit.

Le Parlement, habitué à la simplicité du président du Conseil, n'a pas « encaissé ». Le contraire aurait presque fait scandale, puisque en vertu de notre constitution, les Chambres sont précisément instituées pour contrôler les ministres.

Et maintenant, il va falloir donner un successeur à l'ancien résident général du Maroc.

Qui ?

N'attendez pas de moi des noms : je ne m'y connais guère plus en politique que le ministre démissionnaire. Mais comme tout le monde, je souhaite le meilleur homme.

Or, pour diriger le ministère de la guerre, le meilleur homme à ce ne sera sûrement jamais un soldat.

On a souvent affirmé le contraire, rallié la compétence des ministres civils ; il est toujours facile d'ironiser sur ces matières, mais la vérité, c'est qu'un général n'est préparé ni pour faire de la politique, ni pour faire de la diplomatie.

C'est à tort qu'on s' imagine servir l'armée en voulant ainsi réaliser l'impossible mariage de la carpe et du lapin. Le résultat de cet excès de militarisme suraigu, on vient de le voir, et personne ne s'en réjouira.

D'autre part, et quelle que soit la personnalité choisie, on risquera les mêmes aventures chaque fois qu'on voudra cacher l'uniforme et le sabre sous la modeste redingote de l'orateur démocratique.

Ces accidents sont fâcheux, en même temps pour le gouvernement, qui perd, à cause de cette équivoque, beaucoup de son homogénéité ; pour le Parlement, qui parait à certains chahouilles à l'exces, quand c'est la Constitution même qu'il défend en faisant respecter ses prérogatives ; pour le général, enfin, fâcheusement embarqué sur la galère ministérielle et qui peut être un chef excellent sans avoir rien d'un orateur et d'un politique.

GENERAL N.

LES TEMPS SONT DURS... POUR LES MINISTRES

EN SUÈDE

Stockholm, 15 mars. — La crise ministérielle entre de nouveau dans une phase critique. Le gouvernement a conféré avec les leaders de l'opposition, au sujet du nouvel accord avec l'Angleterre.

Le journal conservateur *Nya Dagligt Allehand* dit que le gouvernement est désireux d'entamer de nouvelles négociations avec l'Angleterre et de modifier les conditions offertes.

D'autre part, on apprend de milieux bien informés, que le parti libéral ainsi que le parti social-démocrate, sont absolument opposés à accepter cette entente.

Les conservateurs proposent la dissolution du Riksdag et de nouvelles élections.

EN ITALIE

Rome, 15 mars. — L'incident qui a eu lieu à la séance parlementaire de jeudi dernier entre le ministre Arlotto et le député Crispi, semble appelé à avoir d'importantes répercussions.

M. Crispi avait accusé d'incapacité le ministre des transports en lui reprochant d'avoir repoussé une proposition d'achat de navires marchands.

M. Arlotto s'était écrié : « Le contrat que vous me soumettiez était immoral ! »

Certains journaux ayant affirmé que le ministre des transports n'aurait pas communiqué à ses confrères des détails com-

plétés sur l'affaire M. Modigliani, député socialiste, a déposé sur le bureau de la Chambre une demande d'enquête.

M. Boselli, président du Conseil, a affirmé dans une courte allocution que les décisions relatives à la proposition de M. Crispi avaient été adoptées après examen, par le cabinet tout entier.

Il n'a, conséquemment, la Chambre de rejeter la motion de M. Modigliani.

« Je pose, conclut-il, la question de confiance. »

À la suite de ce discours, la Chambre décide de renvoyer la motion aux bureaux. — (Radio.)

Où va notre papier ?

La crise du papier continue à sévir, malgré l'importation étrangère, qui d'ailleurs, nous coûte très cher.

Elle pourrait remédier à la situation par nos propres moyens : c'est M. Crolard, député, auteur d'un rapport sur la question du papier, rédigé pour le congrès national du livre, qui nous l'affirme avec des faits à l'appui.

Il explique par le menu que le papier d'Alfa est d'une qualité supérieure, que dans notre empire africain les régions alkalières s'étendent, en bande ininterrompue, de Mogador jusqu'à Gabès, c'est-à-dire qu'elles couvrent d'immenses territoires dans notre Maroc, dans notre Algérie, dans notre Tunisie, et que tout cela sert à quoi ? demande M. Gustave Ferry.

« A permettre aux Anglais de fabriquer un meilleur papier, dont ils veulent bien par là nous céder quelques rames ! »

El M. Crolard cite des chiffres. En 1910, il n'y a pas de statistiques plus récentes, l'Algérie a exporté 852.000 quintaux en Angleterre et en France, 7.000 seulement.

Est-ce qu'on ne pourrait pas un peu penser à nous ?

A BATONS ROMPUS

Quelle soirée et quelle nuit je viens de passer ! Jamais vigile de mi-carême ne fut pour moi plus agitée. Même au temps lointain où, de concert avec des camarades des Ecoles, j'arrêtais les derniers préparatifs de quelque mascarade sensationnelle, le rythme de mon cœur et les pulsations de mes artères ne se précipitaient point en un mouvement aussi tumultueux.

Les nouvelles de la Chambre jetèrent le premier trouble dans ma coutumière quiétude.

« Lyautey vient de démissionner ! » m'annonça un ami, qui se donnait l'importance du soldat de Marathon, mais qui eut le bon goût de ne point tomber mort sur ma carpe.

« Et le ministère ? » questionnai-je.

« Briand a jeté des fleurs à la Chambre ; il a affirmé l'étroite solidarité qui lie le Parlement et le Gouvernement, et nos députés, en proie à un amoureux émoi, se sont jetés dans ses bras en murmurant : « Embrassons-nous, Folleville ! »

« A ma requête, mon ami me fournit les éclaircissements essentiels à une claire compréhension de ce film, dont le sommaire schéma m'avait paru un peu obscur.

Son discours rasséréna mes esprits, et mon viscère cardiaque recouvra sa cadence régulière.

« Tout est bien qui finit bien, conclus-je avec cette philosophie un peu poiseuse, qui constitue le substrat moral du théâtre de « notre » Capus.

« D'ailleurs, le renoncement des partis d'opposition à renverser M. Briand mérite les plus grands éloges ; contrairement au commun des mortels, qui s'empresse de courir au secours de la victoire, ils entendent laisser à notre actuel Premier, tout le mérite et tout le bénéfice moral de notre inéluctable triomphe. Voilà qui est beau ! »

Ces cogitations retardèrent un peu ma descente dans les brumes ouatées du sommeil. Cependant, j'en arrivai à m'assoupir.

Las ! une catastrophe me guettait.

Monsieur BADIN.

A TRAVERS PARIS

Les Parisiens qui ce matin passèrent étonnés le port Saint-Nicolas eurent une émotion violente.

Un cargo fut amarré au quai toute la journée, portant à l'arrière un canon-revolver destiné à combattre les sous-marins.

Et on s'inquiétait. Est-ce que par hasard après les zeppelins, les sous-marins allemands réussiraient à venir jusqu'à Paris ?

Tranquillisez-vous, braves gens, le cargo du port Saint-Nicolas est de ceux qui font le service Paris-Londres. Le canon-revolver est installé à l'arrière du vapeur en raison de la traversée du détroit plus dangereuse évidemment que le voyage de Rouen à Paris.

Communiqués

653^e JOUR DE LA GUERRE

COMMUNIQUE FRANÇAIS

A l'est de l'Oise, un coup de main exécuté par nous dans la région de Moulins-Touvent nous a permis de faire deux prisonniers.

Plusieurs tentatives des Allemands sur nos petits-postes aux environs de Vingré, à l'ouest de la ferme de Navarin et en Arbonne ont échoué sous nos feux.

Dans la région de Maisons-de-Champagne, lutte d'artillerie assez active. Aucune action d'infanterie.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE ROUMAIN

Jassy, 15 mars, 9 h. 43. — Front roumain. — La situation est inchangée sur tout le front du nord de Dorna-Vatra à la Mer Noire. Au cours de la journée, l'ennemi a bombardé les hauteurs au nord de la chaussée Valepuna-Jacobeni. Une attaque tentée par l'ennemi sur nos positions de la vallée de l'Uzil a été brisée sous le feu de notre artillerie et de notre infanterie. Sur la Putna nos batteries ont empêché les travaux de l'ennemi dans la région de Divocostei, Faurci et Bilesti et sur le Sereth, dispersé une colonne ennemie qui débouchait du village Vultul et détruit un poste d'observation dans le village de Gallieni. L'ennemi a bombardé avec l'artillerie le village de Vasile Alexandri et le parc de Galatz, tuant sur ce point un soldat et blessant quelques personnes. Les dommages matériels sont peu importants. Calme sur le Danube jusqu'à la mer Noire.

La Guerre en Perse

Les Russes s'emparent de Kermanshah
Londres, 15 mars. — L'Agence Reuter est informée qu'un télégramme reçu hier annonce la prise par les Russes de Kermanshah, ville du nord-ouest de la Perse, située sur la route de Bagdad à environ 265 kilomètres de cette dernière ville. — (Daily Mail.)

N.B. — Kermanshah, 52.000 habitants, chef-lieu de la province du Kurdistan, sur la rive droite du Kerikhan, entrepôt entre Bagdad et Téhéran.

Le torpillage de l'« Algonquin »

Londres, 15 mars. — Voici des précisions sur le coulage du vapeur américain *Algonquin* : ce navire allait de New-York à Londres, avec un chargement de vivres. Il était absolument sans armes. Le sous-marin allemand ouvrit le feu sans avertissement, il tira 20 obus, quatre portèrent. Aussitôt des marins allemands montèrent à bord et amenèrent le pavillon américain. Le capitaine donna l'ordre à l'équipage de descendre dans les canots, quoique le sous-marin continuât à tirer. Le feu ne cessa que lorsque les barques se furent éloignées du navire.

A ce moment, le commandant du sous-marin allemand envoya sur l'*Algonquin* une nouvelle équipe de matelots, cette fois avec des bombes. Quelques minutes après qu'ils eurent quitté le bord, le bateau sauta.

L'équipage américain ne put regagner la côte, distante de 120 kilomètres, qu'au prix de grandes souffrances. — (Radio.)

New-York, 15 mars. — Quoique l'outrage fait aux Etats-Unis par le coulage de l'*Algonquin* soit vivement ressenti, les milieux officiels de Washington estiment que cet attentat ne constitue pas l'acte d'hostilité ouverte que le président et le gouvernement attendent pour prendre une décision suprême, parce que l'*Algonquin* n'était pas armé et n'avait pas de soldats à bord. Le Cabinet attend que les sous-marins allemands essaient d'attaquer les navires marchands armés des Etats-Unis au cours de leur traversée de l'Atlantique.

A Wall Street, on considère l'incident comme peu important et le marché est resté ferme. — (Radio.)

L'Espionnage en feuilleton

Léon Daudet fait école. Ce personnage, aussi léger de scrupules qu'il est lourd de tares ignobles, s'est insubstitué au dénominateur d'espions imaginaires.

Il a pensé que, pendant la guerre, l'opinion publique, pour peu qu'on la maintient dans l'inquiétude, aurait tendance à voir des traitres et des espions même où il n'y en a pas, et qu'une popularité, de mauvais aloi, certes, mais bonne à monnayer, serait acquise au démagogue assez peu dégoûté pour exploiter ces dispositions.

Et Léon Daudet s'est mis à recueillir, dans toutes nos campagnes du Nord, de l'Est et même de la Normandie, l'état-major allemand avait acheté ou loué des fermes, des villas, des chalets, des usines, que des équipes de travailleurs mystérieux avaient clandestinement transportées en fortresses modernes, avec plateformes, batteries pour la grosse artillerie, et caves blindées pour les munitions.

Or, nous apprend l'Agence républicaine, sur la foi d'un correspondant occasionnel, un quotidien du Midi avait publié un article sur le château de Longueval. Ce château, disait en substance la correspondance en question, avait été préparé pour les envahisseurs ; on y trouvait des plates-formes bétonnées jusque dans les pièces d'eau ; des souterrains allaient jusqu'à Amiens et à Arras, faisant de ce château une véritable forteresse d'avant guerre à la Léon Daudet.

Le propriétaire du château de Longueval, M. Forhier, s'était mis à poursuivre le journal et la dixième chambre du tribunal correctionnel a condamné pour diffamation notre confrère méridional à 500 francs d'amende, 5.000 francs de dommages-intérêts et 15 jours de prison avec sursis.

Voilà ce que deviennent les feuilletons à la Daudet, quand on les confronte avec la réalité.

Au Jour le Jour

Cynisme Inquiétant

LES DESIDERATA DES PROPRIETAIRES

A l'heure où, par suite de la situation économique, le coût de la vie augmente dans des proportions considérables, les propriétaires se réunissent pour formuler des réclamations.

« Peu leur chaud » la tranquillité publique ; « peu leur chaud » les difficultés dans lesquelles se débattaient les locataires. Ils veulent pouvoir jeter à la rue ceux qui ne verseraient pas régulièrement leurs termes.

Cyniquement, ils formulent le vœu que si la loi sur les loyers n'est pas votée avant le terme d'avril, les moratoria devraient être supprimés pour les termes à échoir et limités aux mobilisés sous les drapeaux.

Le gouvernement refusera, à n'en pas douter, de se prêter à cette conception, mais elle est symptomatique.

Locataires ! Il faut veiller. La propriété bâtie s'agit. Elle ne veut pas subir de diminution dans ses revenus. Elle ne veut pas tenir compte que nous sommes en guerre. « Les Allemands sont à Noyon », messieurs les propriétaires. Quand ils en seront chassés, il sera temps de s'occuper de vous.

voulez ou non à titre politique, celle que j'ai formulée, comme l'ont tenté, avant nous ou avec nous, la courageuse Séverine, le loyal Sébastien Faure, vos militants ; Péricat, Boudoux, Lepetit et d'autres, tous les jours plus nombreux.

M. Cauvin, important et comique, se flatte auprès de vous de « faire marcher » des archevêques, les généraux, les préfets. Nous aimerions simplement ceci, consacrer, et ce sera notre conclusion : c'est qu'il ne puisse pas, après des préfets, des archevêques et des généraux de sa Ligue, se flatter de faire marcher les syndicalistes. — J. G.

Tous les Sports

CYCLISME

Le 13^e Championnat d'Hiver. — Il y eut, cette année, fort peu de grandes courses de vitesse. Aussi le Vélocrome d'Hiver s'est tenu, avant de fermer ses portes, à monter une grande épreuve de cette nature. Ce sera le Championnat d'Hiver qui, pour le 13^e année, se courra dimanche prochain. Six grands champions du sprint : Ellegaard, Meunier, Pouchon, Duclair, Beyl et Henri Martin s'y alignent ; ce sont vraisemblablement les six meilleurs cracks actuels d'Europe. Le Championnat se courra suivant l'usage « en poule » ; il y aura donc 15 matches à 2 successifs. Et, comme le sport mécanique ne perd jamais ses droits, nous aurons le même jour, derrière motos, les débuts sensationnels de Oscar Egge, le merveilleux vainqueur des 6 jours de New-York, qui a décidé de se lancer dans le demi-fond ; Egg matchera notre compatriote Georges Parent, trois fois champion du monde, en deux manches de 15 et 20 kilomètres.

FEDERATION SOCIALISTE DES SPORTS ET DE GYMNASTIQUE

Les Championnats de Boxe et Lutte. — Samedi soir, à 20 heures précises, auront lieu, dans la superbe salle du Docteur Boisieux, 11, rue de Metz (métro Oberkampf), les Championnats de Boxe et Lutte organisés par la F. S. S. G. Les engagements pour ces épreuves, 0 fr. 50 par concurrent, seront clos ce soir au siège, 113, boulevard Blanqui.

Epreuve de Consolation. — Course pédestre sur 6 kilomètres. — La F. S. S. G. organise, pour le dimanche 18 mars, une épreuve de consolation réservée aux coureurs ne s'étant pas classés dans les quatre premiers dans les deux courses cette saison d'hiver. Les engagements, 0 fr. 50 par coureur, sont reçus au siège. — A. B.

La Taxe des Objets de Luxe

M. Bousset, député de la Réunion, a proposé un amendement au projet sur les douzaines provisoires.

Cet amendement consisterait à frapper d'une taxe de 25 % la vente de tout article de luxe : bijoux, pièces d'orfèvrerie, meubles anciens, tableaux, etc.

Cette taxe perçue par le vendeur serait contrôlée par l'apposition sur la facture d'un timbre spécial délivré par le ministère des finances.

De rigoureuses pénalités sont envisagées pour les contrevenants à ces dispositions.

Pour trouver tous les soirs le BONNET ROUGE chez soi, il n'en coûte qu'un louis par an.

LAIT CONDENSÉ FARINE LACTÉE

NESTLÉ LA MARQUE PRÉFÉRÉE

En Vente chez les Pharmaciens, Epiciers, Herboristes

Dernières Dépêches

Sur notre front

EST-CE LA GUERRE DE MOUVEMENT ?

Londres, 15 mars. — Le colonel Reptonington écrit :

Le point sur lequel l'ennemi a l'intention de se retirer sur le front de l'Ancre n'est pas encore déterminé, mais il paraît évident qu'il veut maintenant combattre sur terrain découvert et il semble avoir, à cet effet, préparé ses positions. Il nous faut naturellement quelque temps pour prendre de nouvelles dispositions nécessitées par la retraite allemande.

Mais loin de nous gêner, cette retraite est précisément ce que nous désirons. Si l'ennemi veut se retirer sans combattre, cela nous est parfaitement indifférent. Il n'est nullement difficile d'opérer un recul pendant la nuit, et à cet égard, les Allemands n'ont rien inventé de nouveau, mais c'est en vain que le filet est tendu devant l'oiseau.

Ce n'est pas une raison parce que les Allemands baissent en retraite pour que nous commettions des toies.

LA THESE ALLEMANDE

Rotterdam. — Hier et aujourd'hui, d'après certains bruits persistants, on envisageait une retraite allemande plus importante que tout ce que l'on a vu sur le front ouest. Il semble que les cercles allemands admettent cette éventualité comme possible, et il paraît significatif qu'un long article du major Morah sur l'opportunité de la concentration et du raccourcissement du front occidental ait été télégraphié par toute l'Allemagne et soit reproduit aujourd'hui dans les grands journaux de province.

On doit se rappeler qu'en février et mars plusieurs critiques militaires allemands ont préconisé la stratégie d'Hindenburg sur la concentration des forces. L'article du major Morah favorise cette thèse. — (Daily Mail).

Les navires saisis en Chine

Washington, 15 mars. — L'amirauté fait connaître, d'après un câble de Shanghai, les noms de vapeurs austro-allemands saisis dans ce port ; ce sont :

Albenga, Bohemia, China, Delta-Richter, appartenant au Lloyd austro-hongrois ; Mei-Dah, Mei-Lee, du Norddeutscher Lloyd ; Sikiang, Sileta, de la Compagnie Hamburg-América. Ces navires jaugeant au total 29.115 tonnes. — (Radio).

Les Fonctionnaires et la Natalité

CE QUE PRÉVOIT LA PROPOSITION BARTHE

Nous avons exposé les mesures que M. Barthe propose pour développer la natalité en France, et les moyens par lesquels le député de l'Hérault pense trouver les fonds indispensables.

Mais il est une catégorie de citoyens dont la situation est toute particulière : ce sont les fonctionnaires.

Les fonctionnaires ont, en général, peu d'enfants.

M. Barthe nous dit :

« Les appointements du célibataire, le ménage stérile et un peu plus de ménagements, et modérément le ménage avec un enfant, nous pourrions, sans avoir recours au budget, élever dans de notables proportions les traitements des fonctionnaires chargés de famille. Le fonctionnaire dont le traitement est de 4.000 francs se verrait ainsi attribuer 3.400 francs s'il est célibataire ; 3.600 francs s'il est marié sans enfants ; 3.800 francs s'il est marié avec un enfant ; 4.000 francs s'il est marié avec deux enfants ; 4.400 francs s'il est marié avec trois enfants ; 4.800 francs s'il est marié avec quatre enfants ; 5.200 francs s'il est marié avec cinq enfants.

« Entre le traitement de fonctionnaire célibataire et celui du fonctionnaire ayant trois enfants, il y aurait 1.000 francs de différence.

« Il conviendrait d'ajouter à ce surplus que les majorations acquises au père de famille qui élève ses enfants jusqu'au mariage doivent lui être maintenues jusqu'à sa retraite, même si l'enfant vient à mourir après sa naissance. Enfin le chiffre de retraite sera calculé sur le traitement majoré.

« La législation sur les pensions, soit civiles, soit militaires, ne fait aucun état de la situation de famille de la veuve du fonctionnaire, qu'il s'agisse de déterminer son droit à la pension, ou le taux de cette pension.

« Ainsi pour le fonctionnaire civil, la veuve ne peut prétendre à la pension qu'autant qu'il y avait droit lui-même, c'est-à-dire après 25 ans de services et la pension allouée s'élève au tiers de la retraite du mari, quelles que soient les charges de famille léguées par celui-ci. Pour les militaires, la pension des veuves est, de la moitié, mais elle est pareillement indépendante du nombre d'enfants laissés par le défunt.

LES VEUVES

Les mêmes raisons qui nous ont inspiré la différence des traitements et de la retraite du fonctionnaire, suivant sa situation de famille, se retrouvent ici entières pour motiver des dispositions parallèles, en faveur de la veuve chargée de famille.

« La femme doit, en effet, être surtout protégée lorsque son chef vient à mourir. Nous aurons prévu les appréhensions légitimes du fonctionnaire seul lorsqu'il aura la garantie certaine que, le cas échéant, ses enfants n'auront pas à souffrir de sa disparition.

« La pension actuelle des veuves n'est vraiment convenable que pour celles qui ont une charge de famille. Un chef de service départemental qui a un traitement d'activité de 12.000 francs et une retraite de 4.500 francs, ne laisse à sa veuve que 1.500 francs de pension. Le fonctionnaire plus modeste qui a une solde de 150 francs par mois et une retraite de 1.200 francs par an, laisse sa veuve avec 400 francs de pension.

« Il est vraiment impossible dans ces conditions que le fonctionnaire accepte volontairement d'aggraver encore la situation éventuelle de sa veuve en lui imposant la charge d'une famille nombreuse.

« Je pense, en conséquence, que la pension de la veuve doit tenir compte comme le traitement et la retraite du fonctionnaire lui-même du nombre d'enfants. Le taux actuel, un tiers de la retraite du mari, ne doit être maintenu que pour la veuve sans enfants. On doit encourager les familles nombreuses en décourageant le fonctionnaire laissant au moins deux enfants mineurs transmis purement et simplement à sa veuve la totalité de sa retraite.

« Si le nombre d'enfants est inférieur à cinq, ou que un ou deux soient majeurs, la majoration qui revient à la veuve sera calculée à raison de 2/3 de sa propre pension par enfant à sa charge. Cette majoration temporaire se transformera en majoration définitive de 100 francs par enfant ayant atteint l'âge de 21 ans.

« De cette façon, conclut M. Barthe, le fonctionnaire ne craindra plus d'avoir des enfants puisqu'il aura le moyen de les élever et d'assurer leur avenir. »

Mercédès VIEL.

Toutes les communications, toutes les convocations des groupes politiques ou corporatifs doivent parvenir au BONNET ROUGE la veille de leur publication.

L'Action Politique ET SOCIALE

L'Action des Partis

Dans le Parti Radical

Pour le Congrès. — La permanence de l'Union des Etudiants radicaux et radicaux-socialistes de Paris a tenu réunion, samedi, à son siège social. Le secrétaire a donné des nouvelles des camarades mobilisés. A la liste, déjà longue des disparus, il faut ajouter l'un des vice-présidents de l'Union, M. Passennaud, tué sous Verdun. — Une discussion au sujet du Congrès du Parti, a été close par l'adoption à l'unanimité de l'ordre du jour suivant : « Les Etudiants radicaux et radicaux-socialistes de Paris relient que les bannes polémiques suscitées par les clients de quelques élus radicaux aient retardé jusqu'à la réunion du Congrès du Parti, et réajournent énergiquement sa prochaine convocation. »

« Entre le traitement de fonctionnaire célibataire et celui du fonctionnaire ayant trois enfants, il y aurait 1.000 francs de différence.

« Il conviendrait d'ajouter à ce surplus que les majorations acquises au père de famille qui élève ses enfants jusqu'au mariage doivent lui être maintenues jusqu'à sa retraite, même si l'enfant vient à mourir après sa naissance. Enfin le chiffre de retraite sera calculé sur le traitement majoré.

« La législation sur les pensions, soit civiles, soit militaires, ne fait aucun état de la situation de famille de la veuve du fonctionnaire, qu'il s'agisse de déterminer son droit à la pension, ou le taux de cette pension.

« Ainsi pour le fonctionnaire civil, la veuve ne peut prétendre à la pension qu'autant qu'il y avait droit lui-même, c'est-à-dire après 25 ans de services et la pension allouée s'élève au tiers de la retraite du mari, quelles que soient les charges de famille léguées par celui-ci. Pour les militaires, la pension des veuves est, de la moitié, mais elle est pareillement indépendante du nombre d'enfants laissés par le défunt.

REUNIONS ET COMMUNIQUES

SYNDICATS

Brigadeurs et aides. — Réunion des conseils syndicaux, des terrassiers, du bâtiment, des charpentiers en fer des brigades à 20 h., 30, boulevard Travail.

Charpentiers en fer. — A 20 h., au siège, Conseil synd.

Coiffeurs. — A 21 heures, cours professionnels, à l'Ecole parisienne de coiffure, 49, rue de Bretagne.

Cheministes (Paris-Etat rive gauche). — A. G. rue du Château, 11, à 20 h.

Cheministes (P.-L.-M.). — A 20 heures 30, salle Brunin, 133, boulevard Diderot, MM. Théodoretin, député, Gourlet, Boissier, Degrange, Guillory.

Union des ouvriers mécaniciens (section du 13^e). — De 20 à 21 heures, maison des syndicats, 117, boulevard de l'Hopital.

Omnibus. — A 18 h. 30, au siège, conseil exécutif.

Sous-agents des P. T. T. — A 20 h. 30, conseil à la vie chère : mobilisation.

Auxiliaires. — A 20 h., 33 rue Grange-aux-Belles : l'indemnité, rapports de MM. Passennaud et Gonzales.

PARTI SOCIALISTE

3^e, Jeunesse. — A 20 h. 30, 49, rue de Bretagne.

3^e section. — A 9 heures, 75, rue Moufflard, Conférence de M. Barquessou.

8^e section. — A 20 h. 30, 3, rue de Courcelles.

10^e section. — A 20 heures 30, rue de Flandre, 12 : C. Ex.

Veuves. — Com. du Comité d'appointement, à 8 h. 45, à la soupe.

LOCATAIRES

Union fédérale. — A 8 h. 30, rue des Frères-Herbert, 32, bureau et conseil d'administration.

DIVERS

Ecole des Hautes Etudes. — A 18 heures 15 la Renaissance des arts décoratifs après la guerre. M. Paul Mozzara. — A 17 heures 30 : M. Sylvain Bonniat. Les dessous de la Révolution française.

L'Anniversaire de la Commune. — L'Association fraternelle des anciens combattants et des amis de la Commune, célébrera son 45^e anniversaire dimanche prochain 18 mars, à 2 h., à la Maison Commune, rue de Bretagne, 49, par une réunion-conférence, présidée par le président de la Société, le docteur Goupil, ancien membre de la Commune.

Critiques inscrites : Catherine, et les citoyens Cameliné, Laisant, Jean Longuet, Eli May, Allemande.

Cette réunion étant strictement privée, on ne sera admis que sur la présentation des billets d'invitation qui ont été adressés aux anciens combattants et aux amis de la Commune. Les citoyens qui désirent assister à cette séance, peuvent demander de ces billets d'invitation soit au président (9, rue de l'Odéon), soit au secrétaire, le citoyen Lehey, 178, rue de Paris, Pantin (Seine).

AVIS

Metteurs au Point Camions

présentez-vous chez

F. Akonn, 2, rue du Château, Neuilly.

L'IMPUISSANCE VAINQUE

La Virilité sans cesse rénovée

PAR LES

PILULES SAMYS

(Voir demain aux annonces)

L'Unité de Méthode en Chirurgie

La guerre, ainsi que nous le disions, a eu au moins un avantage : celui de rénover l'art chirurgical.

En France, en Angleterre, en Italie, des praticiens ont découvert des méthodes nouvelles pour le traitement de certaines blessures. Un peu tard, puisque c'est aujourd'hui seulement que se ouvre cette conférence, on a décidé de réunir trente chirurgiens et médecins des pays de l'Entente.

Au Val-de-Grâce chacun des hommes de science exposera les perfectionnements apportés par lui dans la médecine opératoire ; les nouveaux traitements ayant donné de bons résultats pour certaines maladies, et ainsi seront précisées les méthodes opératoires et médicales dont tous les blessés pourront profiter.

Alors, voilà !

— Alors, quoi ? demandé la Battaille après avoir enregistré ce que nous écrivions l'autre jour sur « l'homme à fond de militants syndicalistes ».

— Alors, voilà, concouru.

Si nous comprenons bien votre interrogation, elle signifie à peu près ceci : « Alors quoi ? que nous reprochez-vous, puisque nous sommes sincères ? »

Tout simplement ce que de ne pas voir que vous menez, ou l'on vous conduit, qui a trahi le beau bateau du néo-anarchisme sur lequel M. Cauvin s'est embarqué, tapageur et zélé.

— Alors quoi ? — Vous servez, que vous le

Les Planches

ECHOS

A l'Opéra, Mlle Aida Boni et M. A. Aveline, répètent actuellement Adélaïde, le ballet de M. Maurice Ravel, qui doit être repris très prochainement.

On poursuit en même temps les études de Prométhée, de M. Gabriel Faure.

La solidarité dans le monde artistique n'est pas un vain mot. On sait depuis longtemps combien de spectacles de bienfaisance, de représentations de charité ont été donnés par les acteurs et chanteurs de Paris.

En dehors de ces manifestations où la publicité tient lieu de compensation, il existe d'autres salles, moins tapageuses, où les artistes viennent prêter leur concours régulièrement.

C'est ainsi qu'à l'hôpital de la rue Lhomond, un concert est organisé chaque mardi, où viennent tous les acteurs et actrices renommés à Paris.

Pour les récompenser, les poilus en traitement donnent des grades aux cigales.

Mardi dernier, Yvonne Yma, qui depuis un an n'a marqué une seule séance hebdomadaire, a été nommée caporale.

La caporale Yvonne Yma a été longuement acclamée, et pour son grade et pour le geste qui a suivi sa nomination.

Elle apporta, dans un taxi-auto, un dard de 155 litres de vin pour régaler les 800 poilus de l'hôpital.

La caporale Yvonne Yma a été longuement acclamée, et pour son grade et pour le geste qui a suivi sa nomination.

Elle apporta, dans un taxi-auto, un dard de 155 litres de vin pour régaler les 800 poilus de l'hôpital.

La caporale Yvonne Yma a été longuement acclamée, et pour son grade et pour le geste qui a suivi sa nomination.

Elle apporta, dans un taxi-auto, un dard de 155 litres de vin pour régaler les 800 poilus de l'hôpital.

La caporale Yvonne Yma a été longuement acclamée, et pour son grade et pour le geste qui a suivi sa nomination.

Elle apporta, dans un taxi-auto, un dard de 155 litres de vin pour régaler les 800 poilus de l'hôpital.

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — Relâche.

OPERA-COMIQUE. — 7 h. 45, Les Quatre Jumeaux ; Elzéar.

COMEDIE-FRANÇAISE. — 7 h. 45, Demos (comédie en 3 actes) ; Le Cidre.

ODEON. — Relâche.

THEATRE LYRIQUE. — 8 h. La Fille de Madame Angot.

THEATRE SAINT-MARTIN. — 7 h. 20, Cyrano de Bergerac ; Daron, Mad. Guiraud, Louis Gaultier, Pierre Rogier, Collet, B. Moutier. — Matinée, jeudi et dimanche.

NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 30, Mam'zelle Nitouche ; Albert Brasseur, Jane Pierly, G. Dubosc, R. Pasquier, P. Des. — Matinée jeudi et dimanche.

GAITE. — Relâche.

VARIETES. — 8 h. 15, Roi de l'Air.

CLICHARD : Le Baiser Mortel, drame en 2 actes, de M. Eugène Moret ; Un Réveil en Père Lachaise, 3 actes, de MM. Pierre Veber et Henry de Gorsse.

EXCEPTIONNELLEMENT, le préfet de police accorde aux théâtres, music-halls, concerts, cirques et cinémas, une soirée supplémentaire à l'occasion de la M-Carême.

Les certains directeurs ont choisi le vendredi ; d'autres le lundi.

Cela prouve premièrement que la réouverture normale promise pour le 15 mars n'est pas encore décidée en haut lieu.

A l'heure actuelle, on parle du 26.

Sera-ce ce jour-là ?

Mais on ne nous dit pas encore ce que fera le Metro. Prolongera-t-il son trafic jusqu'au 26 heures ?

Où bien maintiendra-t-il la fermeture à dix heures ?

Si aucune modification n'est apportée à l'horaire actuel, cela reviendra à accorder aux théâtres un droit dont ni les directeurs, ni les acteurs, ni le personnel pourront profiter, puisque la clientèle ne pourra employer les moyens de transport en commun.

De la sorte, le gouvernement donnera d'une main ce qu'il reprendra de l'autre, sans qu'il ait à intervenir désormais dans les conflits possibles entre directeurs et artistes, si un théâtre ferme plusieurs jours par semaine, à cause du Metro.

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, Music-Hall.

CHEZ MAYOL. — Relâche.

OLYMPIA. — Relâche.

ELDORADO. — 8 h. 30, Concert-Pièce.

BA-TA-CLAN. — 8 h. 30, La Reine des Bohèmes.

GAITE-BONCHENOIX. — 8 h. 30, Concert Pièce.

NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Les Aventures de Morris.

CASINO DE PARIS. — 8 h. 30, Music-Hall.

CONCERTS SENGIS. — 8 h. 30, La Reine des Bohèmes.

LITTLE-PALACE. — 9 h. La Reine des Bohèmes.

GRAND-GUIGNOL. — Relâche.

DEJAZET. — 8 h. 15, La Classe 36.

THEATRE MICHEL. — Relâche.

THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, Gaspard à Paris, revue.

CAPUCINES. — 8 h. 30, Crème de Menthe... Allô ! revue.

CLUNY. — 8 h. 30, 15, rue Pizalle.

APOLLO. — 8 h. 15, Mam'zelle Vendémiaire, ALBERT 1^{er}. — Relâche.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 15, Les Nouveaux Riches.

THEATRE ANTOINE. — Relâche.

RENAISSANCE. — 8 h. La Guerre et l'Amour.

ATHENE. — 8 h. 30, Chéri.

SCALA. — 8 h. 15, Champignon malgré lui.

CHATELET. — 8 h. 30, Dicht, roi des chiens policiers.

GYMNASIE. — Relâche.

REJANE. — 8 h. 15, Within the Law.

PALAIS ROYAL. — 8 h. 30, Madame et son filleul.

EDOUARD VII. — Relâche.

BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30, Jean de la Louane.

GRAND-GUIGNOL. — Relâche.

DEJAZET. — 8 h. 15, La Classe 36.

THEATRE MICHEL. — Relâche.

THEATRE CAUMARTIN. — 8 h. 30, Gaspard à Paris, revue.

CAPUCINES. — 8 h. 30, Crème de Menthe... Allô ! revue.

CLUNY. — 8 h. 30, 15, rue Pizalle.

APOLLO. — 8 h. 15, Mam'zelle Vendémiaire, ALBERT 1^{er}. — Relâche.

THEATRE SARAH-BERNHARDT. — 8 h. 15, Les Nouveaux Riches.

</